

CONTRAT D'ENGAGEMENT DE PARCOURS DE SOINS « ESSENTIEL + »



Entre les soussignés :

Le Centre de Santé Digestive,
Adresse : 12 rue de Cannes 59000 Lille

Représenté par :

DELAHAYE Armonie, Diététicienne-nutritionniste
Fondatrice de Centre de Santé Digestive
Coordinatrice des programmes de soins
BARBRY Florence, Docteur en pharmacie
NTELA LUNA Christian, coach sportif
CHAPUT Aude, kinésiologue
MAHE Claude, hypnothérapeute
ZAWADZKI Chloé, sophrologue

Ci-après « le Centre »

ET

M./Mme : ...
Date de naissance : ...
Adresse : ...

Ci-après « le Bénéficiaire »

1. Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les droits, obligations et modalités de participation du Bénéficiaire dans le cadre du parcours personnalisé de soins proposé par le Centre, incluant :

le nombre et la nature des consultations ou séances (diététicienne-référente, docteur en pharmacie, sophrologue, hypnothérapeute, coach sportif et kinésiologue,

les modalités de tarification et de paiement,

les engagements réciproques partagés afin d'assurer une prise en charge de qualité.

2. Description du parcours de soins « **Essentiel +** »

Discipline	Nombre de séances	Objectifs	Travaux du patient
Diététicienne-nutritionniste	3	1^{er} séance : Discussion sur l'intérêt du lancement d'un parcours de soins pluridisciplinaire. Mise en place des premières recommandations nutritionnelles suite à l'anamnèse complète du Bénéficiaire. 2^{ème} séance – en téléconsultation : Mise en place d'un plan diététique avec une approche quantitative de l'alimentation (portions, fréquence de certains aliments, calories limitées, ...). 3^{ème} séance : Bilan corporel pour évolution pondérale et corporelle.	1^{er} séance : Avoir rempli en amont les documents fournis par la diététicienne référente par email au minimum 48h avant la date de notre première consultation. 2^{ème} séance : Remplir le journal alimentaire et l'envoyer à la diététicienne au minimum 48h avant la date de notre téléconsultation. 3^{ème} séance : Remplir la « fiche patient » sur l'évolution des symptômes
Docteur en Pharmacie	3	1^{er} séance environ 2h : - Évaluation complète du profil patient, symptômes, hygiènes de vie, génétique, environnement , historique médical. - Analyse du retour des questionnaires : Recherche des causes profondes, lien avec d'autres organes. - Bilan énergétique de biorésonance sur l'ensemble du corps. 2^{ème} séance 1h30 : - Point sur le ressenti du patient, adaptation de la complémentation pour amélioration des symptômes - Suivi de contrôle de biorésonance, réalignement fréquentiel. 3^{ème} séance de 1h:	Sur toutes les séances : Suivre les recommandations à la maison et la complémentation du praticien.

		- Suivi de la progression, évaluation, adaptation de la complémentation. - Réalignement fréquentiel par contrôle de biorésonance.	
Sophrologue	2	Première séance : Evaluation de l'état de stress global du Bénéficiaire et séance de lâché prise pendant 1h30 2nd séance : 1h de séance de sophrologie	Répéter les séances et les méthodes de sophrologie via les audios transmis par le praticien.
Hypnothérapie	4	1^{er} séance : Objectif de la rencontre, jeux d'imagination, tests hypnotiques et rencontre avec soi 2^e séance et 3^e séance : Séances d'accompagnement au changement. 4^e séance : Bilan et sensibilisation à l'autohypnose	1^{er} séance : Noter les changements ressentis et les accueillir. 4^e séance : Pratiquer l'autohypnose et ancrer le changement.
Coach sportif diplômé d'état	4	Formule de 1 mois avec 4 séances de 45minutes : - Objectif de remise en forme - Entretien motivationnel - Définition des objectifs avec le Bénéficiaire	Mettre en place les astuces « clés en main » afin de maintenir une routine d'activité physique et sportive en dehors du Centre.
Kinésologue	2	1^{er} séance de 1h15 : Relâcher les premières tensions associées à la problématique évoquée par la personne dans le cadre de son suivi global. Objectif : Enclencher une dynamique sereine pour aller vers l'état de bien-être souhaité. 2^e séance de 45min : Yoga doux/mouvements kinesthésiques sur mesure	1^{er} séance : Si besoin, mise en place d'exercices à pratiquer à la maison. 2^e séance : Mettre en place la routine de mouvement corporels douce et rapide afin de retrouver de la mobilité et faciliter un apaisement au quotidien.

Concernant la mise en place du parcours, par étape :

- ✚ Pour chaque début de parcours de soin, le Bénéficiaire devra effectué un premier rendez-vous chez la diététicienne référente pour ajuster son parcours en fonction de ses besoins.
- ✚ La demande de ce premier RDV de bilan se fera **uniquement par email ou par téléphone** sur armoniediet59@outlook.fr ou au 06.99.93.76.10.

- ✚ Une fois que le Bénéficiaire aura rencontré l'ensemble des professionnels de santé, il prendra un temps d'évaluation avec le dernier praticien afin de mesurer les progrès avant et après son parcours de soins.
- ✚ Le Bénéficiaire s'engage à prendre ses RDV lui-même, notamment avec notre page internet www.centredeasantedigestive.fr qui donne accès aux agendas de tous les praticiens du centre.

3. Tarifs et modalités financières

Tarifs des différentes consultations / séances :

Séance diététicienne : 70€ la première consultation, 25€ la seconde consultation en visio et 15€ le bilan corporel.

Séance docteur en pharmacie : 85€ la première séance, 60 la seconde séance et la troisième à 50€

Séance coach sportif : Accompagnement complet sur 1 mois à 180€ avec bilan et évaluation offert. A la suite de celui-ci, le patient pourra bénéficier de -15% sur les suivis personnalisés du coach, hors parcours de soins.

Séance kinésologue : 65€ la séance de kinésiologie et 50€ la séance de yoga doux sur-mesure.

Séance sophrologue : Première séance 60€ et seconde séance à 50€.

Séance hypnothérapeute : 60€ la première séance, 50€ la seconde et troisième séance. La

4^e séance est offerte.

Total du parcours de soin : **870€**

Modalités de paiement :

Le paiement se fera par chèque, lors de la première consultation bilan auprès de la diététicienne référente. L'encaissement du chèque se fera le même mois durant lequel vous avez eu votre premier RDV auprès de la diététicienne référente.

Le Bénéficiaire a la possibilité de payer en **4 fois sans frais 217,50€**, par chèque également.

Dans ce cas de figure : Le premier chèque sera débité le 1^e mois, le second au bout de 3mois, le 3^e au bout de 6 mois et le dernier au 9^e mois.

En cas de demande de remboursement des consultations non honorées, il faudra respecter ces conditions :

- Ce contrat vous engage sur un délai de 9mois à partir de votre premier RDV : Les demandes de remboursement au-delà de ce délai ne seront pas effectuées. De ce fait : **Au-delà de 9 mois** d'engagement, si vous avez décidé finalement d'abandonner le parcours de soin ou de ne pas reprendre RDV, aucune modalité de remboursement ne sera possible.
- En cas **d'annulation de vos RDV de moins de 24h** il faudra nous présenter un certificat de décès d'un proche ou une attestation médicale confirmant

votre incapacité de vous présenter lors du RDV. Si tel n'est pas le cas, aucun remboursement ne vous sera proposé.

Bien évidemment, en cas d'arrêt maladie ou maternité d'un des praticiens et que vous n'avez pas pu poser RDV dans les délais impartis, le remboursement de la séance sera possible. Dans ce cas, la demande se fera auprès de la diététicienne référente.

4. Engagements du Centre

Le Centre s'engage à :

- + fournir les professionnels compétents et qualifiés,
- + respecter la confidentialité et le secret médical,
- + assurer la coordination entre les différents professionnels,
- + informer le Bénéficiaire en amont de chaque étape (objectifs, déroulement, risques éventuels),
- + proposer un planning raisonnable avec rendez-vous dans des délais acceptables,
- + évaluer régulièrement les progrès du Bénéficiaire.

5. Engagements du Bénéficiaire

Le Bénéficiaire s'engage à :

- + avoir plus de 18ans,
- + assister aux consultations/séances planifiées,
- + suivre les prescriptions, recommandations et conseils des professionnels,
- + prévenir le Centre en cas d'empêchement ou d'annulation suffisamment à l'avance selon la politique du Centre,
- + signaler tout changement de situation (médical, personnel) pouvant impacter le suivi,
- + régler les honoraires ou frais selon les modalités convenues.

6. Durée du contrat / révision / sortie

Durée prévue du parcours : **9 mois** / 18 séances.

Ce contrat peut être révisé d'un commun accord entre le Centre et le Patient si la situation change (évolution médicale, contraintes, etc.).

Le Bénéficiaire ou le Centre peut mettre fin au contrat avant terme avec **préavis de 2 semaines**, sous réserve de régler les séances déjà effectuées.

Le Bénéficiaire a également un **droit de rétractation de 7 jours** à la suite de la signature du contrat d'engagement, toujours sous réserve de régler les séances déjà effectuées.

7. Résolution des litiges

En cas de désaccord ou de difficulté dans le déroulement du parcours, les parties s'engagent à en discuter pour trouver une solution.

Si nécessaire, recours possible à un médiateur ou une instance externe compétente.

8. Informations légales

Confidentialité et protection des données personnelles : le Centre respecte la réglementation en vigueur (RGPD, secret professionnel et médical).

Consentement du Bénéficiaire : le Bénéficiaire déclare avoir reçu toutes les informations nécessaires, compris les modalités, les objectifs, les coûts, les engagements, et accepte de s'engager dans ce parcours de soins.

Fait à ..., le ...

Signature du Bénéficiaire : _____

Signature pour le Centre : _____



Centre de
Santé
Digestive